

RECMAT UR 3/4

Fiche Technique : n° 1148
Version n° 2 du 10/2023

Tapis préfabriqué en polyuréthane cellulaire pour sous couche acoustique du système RESITHAN THP

DESCRIPTIF

RECMAT UR 3/4 est une couche de souplesse et d'amortissement acoustique, préfabriquée sous forme de tapis constitué de polyuréthane cellulaire.

DOMAINE D'EMPLOI

RECMAT UR 3/4 est utilisé comme sous-couche lors de la réalisation du système de revêtement de sol RESITHAN THP de RESIPOLY.

AVANTAGES

RECMAT UR 3/4 associe :

- 】 Acoustique
- 】 Souplesse
- 】 Confort de marche
- 】 Epaisseur 4mm

ASPECT ET COULEUR

RECMAT UR 3/4 est de couleur gris/beige..

CONDITIONNEMENT STOCKAGE

RECMAT UR 3/4 est livré en rouleau de longueur 30 ml et de largeur 1,5 ml.

Le stockage doit se faire dans un local tempéré, à l'abri de l'humidité et du gel.

MISE EN OEUVRE

Etat et préparation du support

On se référera au DTU 54.1 [1] pour les exigences concernant les supports (état de surface, planéité, cohésion, siccité, humidité, ...) et les dispositions à prévoir pour leurs préparations. Le support en béton devra être sec, cohésif (> 1,5 Mpa en traction directe), propre et isolé contre les remontées d'humidités. Une préparation adaptée à son état et à sa nature est à réaliser. Sa teneur en eau n'excédera pas 4,5 % à 4 cm de profondeur. Les défauts de planéité du support pourront être repris par des résines polyuréthannes ou époxydiques sablées à refus en surface. Les enduits de lissage hydraulique type P3 sont proscris.

Conditions d'application

Les températures du support et de l'air ambiant lors de la mise en place du tapis doivent respecter les conditions nécessaires à celles de la colle RESICOL 44 à savoir qu'elles devront être supérieures à 10°C, l'humidité relative de l'air n'excédant pas 75 %.

Application

Les découpes du tapis **RECMAT UR 3/4** sont effectuées avant sa pose. La position des découpes doit faire l'objet d'un calepinage précis et les lés déroulés bord à bord devront présenter après découpe des rives jointives. Après mélange et application de la colle RESICOL 44 à la raclette crantée, le tapis devra être marouflé soigneusement sur la colle au plus tard 15 minutes après la pose de la colle. Une attention particulière devra être portée sur les bords des tapis pour qu'ils soient bien jointifs et adhérents.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Se référer aux fiches de données de sécurité du produit.

DONNEES TECHNIQUES – HOMOLOGATIONS – ESSAIS

CERTIFICATIONS - CARACTÉRISTIQUES	VALIDATION - RÉSULTATS
Longueur	30 [-0 ; +1] ml
Largeur	1500 ± 10 mm
Epaisseur	4 ± 0,2 mm
Masse volumique suivant ISO 845 [1]	300 ± 45 kg/m ³
Dureté Shore A suivant DIN 53505 [2]	≥ 20 et ≤ 30
Contrainte à la rupture à (23 ± 2) °C selon NF EN ISO 1798 [3]	> 250(kPa)
Allongement à la rupture à (23 ± 2) °C selon NF EN ISO 1798 [3]	> 40(%)

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] **NORME NF ISO 845** Détermination de la masse volumique apparente
- [2] **NORME DIN 53505** Détermination de la dureté par pénétration au moyen d'un duromètre (dureté Shore)
- [3] **NORME NF EN ISO 1798** Détermination de la résistance à la traction et de l'allongement à la rupture

Les renseignements, caractéristiques techniques et conseils d'utilisation ne sont fournis qu'à titre indicatif, et ne sauraient en aucun cas avoir valeur d'engagements contractuels. L'application et l'utilisation de nos produits échappent à notre contrôle et relèvent exclusivement de la responsabilité de l'applicateur. Ils sont exclusivement destinés à être utilisés dans le cadre d'un usage professionnel.